

NOM	PRENOM
DATE DE NAISSANCE	PROFESSION
ADRESSE	TEL
EMAIL	NUMERO A APPELER EN CAS URGENCE

COCHER l'un ou l'autre **MONTANT COTISATION (LICENCE COMPRISE)**

OFFRE INSCRIPTION ET SANS REMISE JUSQU'AU 15 OCTOBRE 2023 INCLUS
150 EUR (Le dossier doit être complet)

Inscription effectuée à partir du 16 octobre 2023 **220 EUR**

REMISE DE 30 EUR (à cocher si vous êtes dans l'une de ces catégories. A voir avec le responsable du club.)
Valable pour les femmes/ forces de l'ordre/ militaires/étudiants et moins de 18ans (limite 15 ans) / si parrainé par un membre du club ou inscriptions effectuée en couple ou à plusieurs / membre d'un autre club FEKM / (remise Non cumulable)

CHOIX REGLEMENT

ESPECE	<input type="checkbox"/>
CHEQUE (3 maximums)	<input type="checkbox"/>

Je soussigné **Fait à le**

Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé » Signature :

DATE ET SIGNE

Je consens à l'utilisation par KMD360 et la FEKM de mes données personnelles nécessaires à la bonne gestion dans le cadre de la pratique du Krav Maga et de sa promotion (1)

J'accepte d'être pris en photos – vidéos pour la promotion du club KMD360 sur Facebook, site internet, affiches. (Veuillez prévenir le photographe ou l'instructeur lors du cours ou contactez immédiatement si photos ou vidéos apparaissent sur un des supports communication)

J'ai pris connaissances du règlement intérieur et des règles sanitaires spéciales covid mis en place par le club.

J'ai pris connaissance que le club n'est pas ouvert en Juillet/Aout (sauf dérogation – ou cours en extérieur)

J'ai pris connaissance que le club peut être ferme 1 ou plusieurs jours – semaines en raison de stages, formations de vos instructeurs ou de leurs vacances pris hors vacances scolaires. A noter que Le club fera toujours son possible pour que les cours soient repris par un assistant

COCHER

(1) Règlement Général sur la Protection des Données personnelles RGPD Les données à caractère personnel (titre, nom, prénom, date de naissance, adresse postale, adresse mail, n° portable) vous concernant sont indispensables dans le cadre de votre adhésion et de la bonne gestion par KMD360 et la FEKM dans votre pratique du Krav Maga (édition de licence, enregistrement des grades.). A défaut, votre adhésion, demande de licence ou de renouvellement ne pourra être prise en considération. La durée de conservation de vos données est le temps nécessaire pour vous accompagner dans votre pratique du Krav Maga. Pour assurer le bon suivi sportif et le bon fonctionnement fédéral, ces données seront conservées dans les registres sauf demande contraire qui, si elle est acceptée, aura pour effet d'effacer l'ensemble des données vous concernant, CV sportif compris (grades, stages effectués, durée de pratique...). Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en envoyant un email à l'adresse kravmagadefense360@orange.fr. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle

CERTIFICAT MEDICAL (à remplir par votre médecin traitant)

Je soussigné(e), , Docteur en Médecine,

Certifie avoir examiné Mr/MmeNé(e) le et
avoir constaté, ce jour, l'absence de signe clinique décelable contre-indiquant la

Pratique du Krav Maga

Certificat fait pour servir et valoir ce que de droit sur la demande de l'intéressé et remis en mains propres

le _____ à _____

Signature et cachet du médecin

AUTORISATION PARENTALE A REMPLIR PAR LES PARENTS

(à partir de 15 ans)

<u>Je soussigné (e)</u>	Père - Mère – Tuteur (Entourer la mention utile)
Demeurant :	
Téléphone portable	Téléphone domicile

AUTORISE MON ENFANT A PRATIQUER LE KRAV MAGA LORS DES COURS – STAGES – MANIFESTATIONS

NOM	PRENOM
J'autorise aussi la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant les cours, stages ou manifestations.	

Fait à

le

Signature (Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

REGLEMENT INTERIEUR

<p><u>ARTICLE 1 – LE RESPECT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Je respecte les cours c'est-à-dire que je ne perturbe pas les explications et consignes de sécurité. J'en tiens également compte lors des passages de grade. Je respecte le professeur, ses assistants et mes partenaires. Je respecte les horaires de début et de fin de cours Si j'ai un retard ou un besoin de quitter les cours plus tôt, alors je me présente en priorité à l'enseignant ou je l'avertis en début de cours.) Je respecte le matériel mis à ma disposition durant les cours (paos, bâtons,). Je respecte les salles d'entrainements mis à disposition par la ville de Terville et d'Ay Sur Moselle. Lorsque je monte ou sors du tatami, je fais le salut habituel type judo, karaté. 	<p><u>ARTICLE 2 – LA SECURITE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Je suis muni de toutes mes protections (coquille/ plastron, protèges tibias, gants de boxe, une paire de basket lors des cours dans le gymnase, pieds nus sur tatamis, pantalon de Kimono noir, t-shirt blanc uni de Krav Maga et ma ceinture pour les grades) sinon j'en fais tout de suite part à l'enseignant présent. Si l'oubli est fréquent, l'instructeur peut refuser l'accès au cours. Pour ne pas blesser, mes partenaires, ongles des mains et des pieds sont coupés courts et j'enlève tous mes bijoux. Si mes cheveux sont longs, alors je les attache. J'écoute attentivement les consignes du professeur. Je ne cherche pas à blesser mon partenaire lors des divers combats et/ou exercices. Si je me blesse, j'avertis l'enseignant présent. J'évite de faire autre chose que les explications données. Je respecte aussi les normes sanitaires mises en place pour lutter contre le covid. En cas de non-respect, je peux être exclu du ou des cours, stages KMD360 à Terville comme à Ay sur Moselle. En cas de récurrence, une exclusion définitive du club peut être prise par le comité directeur. Si je suis malade, fiévreux, enrhumé ; ou autres je reste à la maison.
<p><u>ARTICLE 3 – L'HYGIENE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mes baskets sont exclusivement utilisées dans le gymnase de Terville ; sur le tatami je suis pieds nus ou en chaussettes, ou chaussons spécifiques. Les vestiaires, les douches et les toilettes doivent rester propres, des poubelles sont à votre disposition. Ma tenue de Krav Maga doit être propre, lavée, pour chaque cours en respect pour vos partenaires, instructeurs et pour vous-même. Je respecte les normes sanitaires mises en place pour lutter contre le covid. 	<p><u>ARTICLE 4 – LES CONDITIONS</u></p> <ul style="list-style-type: none"> J'ai fourni un certificat médical (daté de moins de 3 mois) ; toute modification de mon état de santé sera signalée, en début de cours, à mon professeur. Pour être autorisé à s'entraîner l'adhérent doit être à jour de toutes formalités administratives, le paiement de la cotisation total inclus. J'accepte le fait que je puisse être photographié ou filmé à l'occasion d'un stage ou d'un entrainement et que ces photographies ou films puissent alimenter le site internet KMD360. J'admet que cette autorisation est donnée pour une Durée de 10 années sans contrepartie pécuniaire. J'ai été avisé que je peux, pour des motifs légitimes 'opposer au traitement de mon image dans les conditions précitées. L'adhérent ne pourra en tout état de cause demander le remboursement de son adhésion s'il décidait de quitter KMD360 pour quelle que ce soit la ou les causes, raisons ou si KMD360 devait décider de l'expulsion de l'adhérent pour manquement aux dispositions du Règlement intérieur. En cas de confinement en raison du COVID, le club continue les cours en Visio sur Facebook - Zoom – Skype. Il suffit d'en faire la demande. Aucun remboursement ne sera fait pour cette raison car des frais sont engagés tout au long de la saison par le club.
<p><u>ARTICLE 5 – BON A SAVOIR</u></p> <ul style="list-style-type: none"> L'Association décline toutes responsabilités en cas de disparition d'objets personnels. L'adhérent reste entièrement responsable de ses biens. L'instructeur peut exclure à tout moment, toute personne manquant au règlement intérieur ou causant des troubles au bon Déroulement du cours. Tout manquement au règlement intérieur pourra entraîner une exclusion de l'association par le Comité Directeur. L'adhérent ne pourra prétendre à un quelconque remboursement. KMD360 est fermée en juillet/aout lorsque i les mairies de Terville et d Ay Sur Moselle nous donnent par leur accord pour donner des cours pendant cette période. Dans le cas que l'instructeur ne peut être remplacé, KMD360 peut annuler des cours pour diverses raisons au cours de la saison en raison de la participation de leurs instructeurs à des stages, formation, séminaires, vacances ou autres. KRAV MAGA DEFENSE 360 (KMD360) étant affiliée à la FEKM-RD, l'adhérent s'engage à respecter et à mettre en pratique leur code moral. 	<p>• === CODE MORAL DE LA FEKM-RD ===</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire preuve d'honnêteté, de non-agressivité et d'humilité Respecter le règlement intérieur S'engager à n'utiliser les techniques de Krav Maga exclusivement pendant les cours ou dans le seul but de défendre mon intégrité physique voire celle de mes proches . J' m'engage également à contribuer à instaurer un climat d'amitié, de simplicité et de convivialité. Conformément à la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978, vous êtes avisés que vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser auprès des membres du comité par mail kravmagadefense360@orange.fr

Le _____ à _____

Signature (écrire mention lue et approuve)

A LIRE – DATE ET SIGNE

A REMPLIR (montant compris dans la cotisation et à régler avec la cotisation)



DEMANDE de LICENCE 2023-2024

En majuscules et au stylo à bille. Merci !

Club :

Renouvellement de licence : Oui Non

Adresse e-mail :@.....

Mme M Nom :

Prénom :

Date de naissance (JJ/MM/AA) :/...../.....

Adresse postale : n° :

Code postal :Ville :

Le soussigné déclare (merci de cocher les cases) :

consentir à l'utilisation par la FEKM-RD et son secteur France de ses données personnelles nécessaires à la bonne gestion par la FEKM-RD et son secteur France dans la pratique du Krav-Maga (p. 1) ;

accepter de recevoir la Newsletter et tout autre document d'information relatif au Krav-Maga FEKM-RD ;

adhérer à l'assurance « garanties de base » proposée par la FEKM-RD-secteur France ;

- régler la somme de 33€ TTC (30€ licences + 3 € assurance) ;

- **avoir pris connaissance** des informations relatives à la notice d'assurances et des garanties complémentaires (p. 5 à 7).

Faire précéder de la mention « **Lu et approuvé** ». Signature de l'adhérent ou de son représentant légal

Date / /

A LIRE / REMPLIR – COCHER ET SIGNER AVEC LA MENTION LU ET APPROUVE

CHEQUE DE 33 EUR PAS NECESSAIRE – LICENCE EST COMPRISE DANS LA COTISATION

Assurance complémentaire à la licence (non obligatoire)**Bulletin d'adhésion Garantie Individuelle Accident- Complémentaire**

Contrat d'assurance collectif de prévoyance réservé aux adhérents de l'association FEKM-RD-secteur France auprès de la compagnie AXA France, 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex, en cas de dommages corporels suite à un accident de sport survenu dans le cadre de la pratique du Krav-Maga.

Assuré : M. Mme

Nom : Prénoms :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : e-mail :

Date de naissance :

Option	Capital décès	Capital Invalidité 100%	Indemnités journalières (*)	Frais médicaux et hospitalisation	Cotisation TTC	A cocher
1	10 000,00€	30 000,00€	--		8,00€	<input type="checkbox"/>
2	15 000,00€	30 000,00€	--		9,00€	<input type="checkbox"/>
3	30 000,00€	60000,00€	--		18,00€	<input type="checkbox"/>
4	50 000,00€	100 000,00€	--		30,00€	<input type="checkbox"/>
5	--	--	10€/jour		20,00€	<input type="checkbox"/>
6	--	--	20€/jour		30,00€	<input type="checkbox"/>
7				+ 500€	5,00€	<input type="checkbox"/>

- (*) Indemnités journalières : 30 jours de franchise et ensuite 365 jours d'indemnisation
- (*) Indemnité journalière SS : 50% du salaire plafonné à 1.8 *le smic mensuel soit 2738.20/mois

Désignation du bénéficiaire en cas de décès :

Mon conjoint non divorcé, non séparé de corps par jugement, à défaut par parts égales mes enfants nés ou à naître, à défaut mon concubin notoire, à défaut mes héritiers légaux.

Autres :

Période de validité : 01/09/2023 au 31/08/2024

Je soussigné déclare avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information du contrat. Je certifie sur l'honneur ne pas être atteint d'une infirmité ou d'un handicap.

L'adhérent a rempli le présent bulletin dans le but de :

Adhérer à l'une ou plusieurs des 7 options ci-dessus : Option(s)+..... =€

Ne pas adhérer.

Fait à le Signature de l'adhérent

LICENCE SUPPLEMENTAIRE NON OBLIGATOIRE

Équipement commun



T-shirt blanc uni



Pantalon kimono
NOIR



baskets de salle



Ceinture du grade



Protège tibias



Genouillères



Gants de boxe
AMÉRICAINES



Protège dents

Équipement femme



Brassière avec
coques de
protection



Coquille femme

Équipement homme



Coquille homme
TYPE TAEKWONDO

Je recommande aussi de vous acheter des protèges pieds à cause des combats



ATTENTION

les cours ont lieu dans le dojo Gilbert Gruss du gymnase le 111,
pas besoin de basket puisque les cours se font pieds nus.

COURS et ENTRAÎNEMENTS

DIMANCHES 10H30-12H00

MARDIS ET JEUDIS 20H-21H30

GYMNASE LE 111 – ROUTE DE VERDUN – 57180 TERVILLE

(Taper 112 ou mairie de Terville, le gymnase se situe en face du grand parking)

IL YA COURS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES ET LES JOURS FERIES

(Sauf si la salle est requise par la mairie et suivant disponibilités de l'instructeur et de ses assistants)